PASTILLES ET PRISES DIGESTIVES DE BURIN DU BUISSON

PHARMACIEN, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

De récentes expériences faites sur une vaste échelle par le Professeur PETREQUIN, de Lyon, confirmées par ses collègues des hôpitaux, et plus tard par toutes les notabilités médicales de Paris, ont démontré l'efficacité remarquable des PASTILLES ET PRISES A BASE DE LACTATES ALCALINS, nouveaux sels découverts par M. BURIN DU BUISSON, dans tous les cas où l'on veut guérir, d'une manière rapide et sûre, les Gastrites, Gastralgies, Maux d'estomac, les Maladies du foie, des reins et des intestins. — Sous leur influence, les Pituites, Aigreurs, Renvois de gaz, Jaunisses, Maux de tête, Migraines provenant de mauvaises digestions, cessent comme par enchantement, et les malades recouvrent la santé, la force et l'appétit. Cette nouvelle découverte, qui se présente sous les auspices médicaux et scientifiques les plus sérieux, est d'une parfaite innocuité, s'administre sans la moindre inconvénient aux personnes délicates, et remplace avec le plus grand avantage les Pastilles et Eaux minérales de Vichy, Sgn, Bussang, Pougues, etc.

Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Booker, 129, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillet, Belocha et dans toutes les principales pharmacies.

EAU PAHINE-MEGE
C. JOZEAU
PHARMACIEN, 125, BOULEVART MAGENTA.

Du médicament, qui a mérité les remercîments de l'Académie Impériale de Paris en 1860, la recommandation des médecins spéciaux de Paris et de Londres, est depuis 12 ans le traitement le plus agréable, le plus facile, le plus discret des maladies vénériennes. Les malades l'emploient sans répugnance et avec sécurité contre le retour de la maladie. La marque de fabrique ci-contre et la signature C. JOZEAU, garantissent de toute contrefaçon ou imitation dangereuse.

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

SAVON GLYCÉRINE pour blanchir et adoucir les mains. 2 fr. la boîte de 3 pains.
EXTRAIT de JUS DE LIMON et de GLYCÉRINE, pour nettoyer les Cheveux et les rendre souples et brillants. 2 fr. 50.
VINAIGRE RIMMEL, d'un arome délicieux, pour la Toilette et les Bains. 1 fr. 50.
ALMANACH parfumé et illustré, 50 cent.; *franco*, pour 55 cent.
EXTRAITS d'Odeur : Ess. Bouquet, Violette, Fleur, souveni, etc. 2 fr.
COSAQUES à l'Ess de Rose, surprise amusante pour dîners, bals et soirées. Doz. 3 fr.
COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.
ARTICLES nouveaux et élégants pour Étrennes et Cadeaux.
96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.
DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 27.
Dépôt chez M. DUCONGÉ, droguiste ; L. CASTEL, coin Douane et Bourbon SCHAWB, de Chartres.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION,
et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéris par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et L. CASTEL.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NÉVRALGIES Catarrhes.
La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires. — Toutes les pharm. 1 fr. la Boîte.
PARIS, J. ESPIC, 6, rue d'Amsterdam.
Exiger cette Griffe en cuivre sur chaque Cigarette.
Chez M. DUCONGE, droguiste, et L. CASTEL, pharmacien.

Médaille d'OR & Prix de 16.000 fr
QUINA LAROCHE
BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.
Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des trois quinquinas. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux tempéraments délicats ou affaiblis ; il modifie très-vite l'anémie, la chlorose, les spasmes, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles.
QUINA LAROCHE sola ; dite *ferrugineux*.
DEPOT A PARIS, 13, rue Caumartin.
A NIELLE ORLEANS, chez M SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129 ; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

AVIS.
CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 18 octobre 1866, les soussignés, nommés commissaires par la dite Cour, à la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à une résolution du Conseil de ville, portant le No 144 (nouvelle série) approuvée le 5 juillet 1866, dans le but de faire toute estimation et un assessment pour l'ouverture de la rue Moreau, dans le Troisième District, de la rue St-Ferdinand à la rue Montégut, se vant un plan dressé par C. A. Dumas, Ingénieur de la Ville, en date du 22 juin 1866, et précédé d'un propos d'ouvrir la rue suivante, savoir :
La rue Moreau, de la rue St-Ferdinand à la rue Montégut, sur une distance de 444 pieds 3 pouces et trois lignes, sur une largeur uniforme de 56 pieds 9 pouces et une ligne ;
Le dite rue devant être ouverte suivant le plan déposé pour référence susdite.
Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées que les soussignés commissaires ont déposé des copies des dites estimation et assessment concernant l'ouverture de la dite rue, avec un plan y annexé, au greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectés par les intéressés, et que le rapport des dites estimation et assessment sera présenté par les dits commissaires, savoir présentés à la dite Cour, pour y être confirmés conformément à la loi, le lundi 7 janvier 1867.
Toutes les personnes dont les droits ou intérêts prétendent être affectés peuvent exposer spécialement leurs objections par écrit, dix jours après la dernière publication de cet avis, les dites objections devant être déposées et enregistrées au greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les dite commissaires puissent entendre les objections et en décider ou accorder leurs ordonnances d'assessment, s'ils le jugent convenable, lorsqu'ils se présenter pour être confirmés conformément à la loi.
JULES BENIT
H. JEFFERY
THOS. THEARD } Commissaires.
28 nov—20t

LES CELEBRES
OEROLES EN FER
DE FASSMAN
POUR BALLES DE COTON.
MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Boston Ties, sont les premiers qui aient été offerts au Sud ; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du boutonnier et j'ai pris une patente pour un cercle à boutonnier, dans le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec lequelles il s'adapte solidement aux balles de toutes les grandeurs, est supérieur à tout ce qui a été précédemment inventé en public.
On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages de fer en corde pour balles de coton ; les cercles en fer rencontrent beaucoup plus de faveur, le cordage blanc paraît moins net et facilement, à la comparaison et dans les parts de cas, diminuent considérablement les chances de l'incendie. Ils sont plus forts à temps et large n'ont pas sur le même effet que sur la corde. La guerre nous sortir, d'une manière remarquable, endurcir avantage. Des milliers de balles de coton ont dépérissé parce que les cordes se sont pourries et usées, et des balles n'ont pas été conservées si l'on avait en des cercles en fer. Coût-cil d'ailleurs, en vendant à rétrogradant, peut de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats où le chanvre se cultive. La quantité de ce produit s'ailleurs diminue que les prix sont extraordinairement élevés ; on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait être trop élevé pour une suffisante pour une récolte ordinaire.
Les cercles seul d'une longueur de 18 pieds, 18 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 18 pieds, mais les grosses balles se exigent quelque fois de 19 pieds et demi et onze pieds. Les longueurs sont attachées sur balles, les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par balle.
J'ai pris des mesures pour l'importation une grande quantité de fer angle de la meilleure qualité et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Letting pour la vente et la livraison de ces fers.
Hertze Refine, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.
A M. H. Fassman
Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, avec vos cercles, 1000 demi-balles contenant des cercles en fer. Je pense certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui est généralement des presses ; il fut plus facile de l'arriver et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.
Le coton, lorsque on le retire de navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'ailleurs, attendu que l'humidité qui s'élève du sol a moins effet sur eux et leur beaucoup pratique est que l'humidité pourrit la corde. Je pense, en toute conclusion, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et l'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.
Je suis, respectueusement, etc.
JOHN HOWARD, capitaine.
CHAMBERS & BATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman.
Marchands de toile, de corde et de feuille d'emballage, 17 rue Carondelet No 61, Nouvelle-Orléans.

Champagne Moet & Chandon.
ANTOINE OECHS,
72 OLD STREET.....NEW YORK,
Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente de
SILLERY.....de Moet & Chandon, première qualité.
FLEUR DE SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do rte sec,
GRAND VIN IMPÉRIAL do cachet vert.
AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le droit de transport. Nous solliciton en même temps des ordres d'importation, avec dépôt et marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.
G. M. BAYLY & CO.,
nov—6m Rue de la Commune, No 61

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de
C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance, Parkes et de
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canon
Damasquiné, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
29 oct—3m No. rue de l'

Groves & Church,
Rue Pérydras No 156—Côté Sud.
MARCHANDS de fourrures de cuirs, peaux, chamoises, gantes, ferblanterie unie et autres articles se fabrique, articles en vannerie et articles de ménage.
Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.
16sept—6m

RESTAURANT ST-LOUIS,
tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la carte, à quinzaine et au mois, à des prix modérés.
Il vient d'être ajouté agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à meilleurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement et leur faire plaisir.
14 novembre—6m

RESTAURANT COSMOPOLITE.
11.....RUE ROYALE.....11
Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant le 10 octobre courant.
Ils ont, en premier, de beaux et vastes salons, et des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles.
Prix modérés.
19 oct—6m Propriétaire, T.

DENIS BECHAO
Annonce à nos amis et au public en général qu'il est maintenant propriétaire du restaurant tenu cette ville par Etats-Unis. Il est connu qu'il est connu aux restaurants Du pin, Moreau et Vivier et en conséquence et son amabilité lui attiré de nombreux amis qui'il sera fier de recevoir dans un nouvelle salons. Ses bons salons au premier sont à la disposition de ceux qui voudront faire un repas convenant. Quant à la cuisine, la cuisine ou le four avait tout ce qu'on peut avoir de sources chez les restaurants les plus renommés les premiers de la ville.
Venez, et nous sommes à même de satisfaire les plus difficiles.
DENIS BECHAO.
9 nov—1m Successeur de Prêts Hippolombe.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS
Nuit et réparation ouvrée.
Les ordres laissés au No 28, Carolo Tivoli, en chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront suivis avec ponctualité.
1fev—6f

MADAME ALLUARD,
Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être Prédisant de la Providence les malades qui les ont guéris, consulte, spécialement pour les cas de maladies incurables, l'épilepsie comprise. Elle ALLUARD, guérit également le paralysie, les migraines et douleurs de tête difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de poitrine, les douleurs de reins, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.
Consultations, rue Tchoud, 848, entre Ursulines et 19 août—6m

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp
Capital $300,000.
Avec privilège de le porter à $600 000.
CETTE Compagnie assure contre les ouragans, les risques de Mer, de Terre et de Rivières ; elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de place.
C. F. FORSTER, Vice-President. D. MICHEL, President
E. MAIER, Secrétaire.
Directeurs :
J. H. Kiener, F. Wiens,
W. B. Schmidt, Geo. Merz,
F. A. Lotlin, Louis Schwarz,
A. Brahn, G. L. L. Mayer,
H. Zuberbier, Charles Gaudin,
Theo Schorr, Chas Jonlin,
H. F. Lemmp, H. Blesse,
C. F. Forster, A. F. Roche,
F. Frah, G. H. Kartenbach,
H. W. Schwartz, Julius Kornow,
D. Michel, F. Eickert,
Aug. Kimble, R. Camus,
mars 1866

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 19, rue Royale, entre Canal et Bienville
Il achète et vend des propriétés foncières, prête des maisons, perçoit les loyers, se charge du placement de fonds, et s'occupe des droits litigieux à obtenir sur hypothèque.
$5,000 de récompense.
Nouvelle-Orléans, 12 mar. 1866.
L'ENQUÊTE légale instituée au sujet de l'origine de la cause de l'incendie qui a eu lieu dans de magasin occupé par M. Payan, rue du Canal No 7, dans le nivau du 1er courant, n'ayant établi que le feu avait été mis par aucune personne, et que l'incendie n'a pas été causé par une main criminelle, il est offert une récompense de cinq mille dollars pour l'arrestation et la condamnation de l'incendiaire.
WM. F. KELLOGG, Vice-President
H. P. JANVIER, Secrétaire
16 nov—1m Inspecteur des Incendies

UNION INSURANCE COMP'Y
OF NEW ORLEANS.
NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter.
Amount of premiums received during the year ending 31st December, 1865.
Premiums on Fire Risks.....$122,287 94
" on Marine Risks.....11,721 16
" on River Risks.....26,139 70
Total.....$160,148 80
Loss Return Premiums.....2,425 64
Net Premiums.....$157,723 16
Paid Losses during the year viz:
Fire Losses.....$38,616 79
River Losses.....2,000 00
Marine Losses.....35,411 48
Total Losses.....$76,028 27
Commissions.....7,616 90
Expenses, Interest on Scrip and Profit, Loss account less Discount and Interest Account 74,381 36
Taxes and Internal Revenue: 7,054 72
Fifteen per cent Returned..... 20,954 57
Reserved for unterminated Risks..... 39,647 15— 209,071 68
Net Profits.....$41,638 98
The Assets of the Company, are
Capital Stock Notes.....$139,139 39
Loans secured by Mortgage..... 6,700 00
Loans secured by Pledge..... 28,200 00
Bills Receivable for Premiums..... 32,360 37
Stocks, Bonds and other securities..... 139,044 62
Cash on hand..... 17,726 23
Individual accounts for premiums..... 30,976 87
Real Estate..... 15,897 72
$409,080 81
The above statement is a correct transcript from the books of the Company.
A. CHIAPELLA, President.
STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866.
S. MAGNER, Notary Public.
The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Fifteen per cent on their stock. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have further resolved to pay Six per cent. Interest on outstanding certificates of Scrip, to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.
The Company continues to insure against the perils of the sea, river and loss or damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent cash to parties insuring.
—DIRECTORS—
J. H. Kiener, F. Gamarse,
A. Chiapella, E. W. Oates,
J. Kohn, W. B. Schmidt,
L. Kohn, J. J. Lanauze,
J. A. Seignouret, A. Coutin,
J. A. Lanauze, Jos. Claverie,
Victor Berthe, G. Blanchin,
S. Salez. my16 1y

THE STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No 16,322—Eugène Aimée de Armas, wife of Chas. Arthur de Armas vs. her husband. It is by certify that on the 25th day of October, 1865, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit, in the words and figures following, to wit: In this case, upon motion to the Court for determination by consent of parties, the Court, according to the law and the evidence, adjudge and decree, that the defendant in favor of plaintiff, in the sum of Ten thousand, nine hundred and ninety-one dollars (10,991), being the amount of her separate property, with legal interest from the date of this judgment, and costs of suit, with the privilege and mortgage granted by law to married women on the property of their husband in such cases.
Judgment rendered this 25th October, 1865.
Signed November 9th, 1865.
(Signed) CHAS. LEAUMONT, Judge.
In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the city of New Orleans, on this 19th day of November, in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty-six, and the ninety-first year of the Independence of the United States.
A. D. BERNOUDY,
nov15 d to 3rd Deputy Clerk.

François Gonthier vs. His Creditors and the Creditors of E. Ducournau & Gonthier.
STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No. 19,195—Notice is hereby given to the Creditors of François Gonthier and of E. Ducournau & Gonthier, that the said François Gonthier has filed his petition, and a petition of E. Ducournau & Gonthier, has this day filed a petition in the above mentioned Court, praying for a respite of two and four years, and that a meeting of said Creditors will be held before Berlin Magner, notary public, on Thursday, the 15th day of January, 1867, to decide on a settlement of their affairs.
FAUL W. COLLENS,
Toulouse rue de Paris.
DIRECTEURS.
J. H. Kiener, E. F. Gonzales,
A. Chiapella, F. W. Oates,
R. W. Allen, W. H. Schmidt,
Jos. Claverie, J. J. Lanauze,
J. A. Lanauze, E. C. Jones,
J. J. Coutin, A. Brahn,
L. F. Lemmp, L. F. Lemmp,
mars 1866 S. Salez. Deputy Clerk.

Chas. Hemard.
VENDEUR DE COTON,
RUE GRAVIER NO. 194,
NOUVELLE-ORLÉANS
Il fait des avances libérales sur les consignations.
1er—3m

J. ESNAULT,
PEINTRE DE BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.
Vitrerie et Collage de papier.
136.....rue Chartres.....136
Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Des Propriétaires et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU, RUE CARONDELET No. 38.
CETTE Compagnie continuera d'assurer des polices contre les PERTES ou les AVARIES causées par les incendies et contre les PERILS DE MERS et des RIVIERES, aux taux courants de place.
Le Fonds de souscription au capital de la Compagnie est encore ouvert au bureau de la Compagnie, pour ceux qui désirent profiter des avantages du DIVIDENDE AUCOMPTANT, avantages que donne la Chute de la Compagnie.
—DIRECTEURS—
JAMES HEWITT, de la maison Hewitt, Norton & Co
JOS. W. CARROLL, de la maison Carroll Hoy & Co
W. A. JOHNSON, de la maison W. A. Johnson & Co
J. W. BURRIDGE, de la maison J W Burbridge & Co.
J. I. NOBLE, de la maison Battle & Noble
MOSES GREENWOOD, de la maison M. Greenwood & Son.
ALFRED S. HUNTINGTON, de la maison Huntington & Bro.
J. G. BROWN, de la maison Cummings, Brown & Co.
JOHN PHELPS, de la maison John Phelps & Co.
MARSHALL J. SMITH, de la maison Marshall J. Smith & Co.
I. CAULFIELD, de la maison Keep & Caulfield.
JOHN CHAFFE, de la maison John Chaffe & Bro.
L. H. TERRY, de la maison Lane, Terry & Co.
J. D. BLAIR, de la maison J. D. Blair & Co.
J. W. SCOTT, de la maison T. M. Scott & Co.
WM. BALL, de la maison Wheelock, Fisby & Ball.
ALF. H. BRADSHAW, de la maison Bradshaw, Sutton & Co.
F. S. WILTZ, de la maison Planché & Wiltz.
RICHARD MILLIKEN, de la maison Milliken & Stirling.
SAMUEL H. MOORE, de la maison Samuel E. Moore & Co.
WM. H. RENNING, de la maison Wm. H. Henning & Co.
H. McNEIL VANCE, de la maison Byrne, Vance & Co.
HUGH McCOLL, ROBERT PITKIN,
W. S. TULLIS,
MICHEL MUSSON, President.
HARMON DOANE, Vice-President.
ED. A. FALKEY, Secrétaire. 3 oct—6m

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 22 mai 1866.
LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.
Primes d'incendie.....$393,191 71
Primes de mer.....195,264 16
Primes de rivières.....388,548 39
$1,077,000 46
Montant des primes expirées..... 308,491 66
Portion payées et unlandes.....
Primes d'incendie.....$34,468 68
Primes de mer..... 19,646 66
Primes de rivières..... 249,363 38
Escompte payé au moment du scrip 29,762 27
Taxes payées..... 56,192 34
Primes nettes..... 61,287 21
Frais et pertes, dépenses, généraux, timbres, escompte au moins, &c..... 149,196 09
$779,799 21
Résultat net.....$297,701 25
Montant des primes participant au dividende scrip..... 404,771 00
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets garantis par hypothèques..... $ 99,343 00
Billets garantis par actions..... 28,204 00
Effets..... 34,182 31
Propriétés foncières..... 68,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville..... 70,000 00
Placé en actions de banques..... 20,000 00
Scrip étrangers du pays, compte de scrip 22,252 20
Compagnie des Dry Dock Vallette..... 1,275 00
Du pour primes et en voie de perception..... 108,060 12
En caisse..... 207,428 52
$647,186 95
Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
TIGNAR A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, secretaire.
La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur leurs certificats non payés de scrip, aux porteurs légaux des dits certificats, à partir de Lundi, le 4 courant.
Les certificats de scrip seront alors prêts à être remis aux porteurs légaux.
Le prix de la coupure de ces certificats, pour le dit dividende, à partir de Lundi, le 4 courant.
THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
Theo. A. Adams, Sam'l H. Kennedy,
C. D. Buddecke, James J. Hanna,
Sam'l R. Newman, A. Dubill,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, A. Oben,
Th. Smith, A. S. Keeling.
19 mai—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.
BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.
CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865.
Reçu :
Primes d'incendie.....$162,386 66
Primes de mer..... 34,783 42
Primes de rivières..... 22,252 42
$219,421 50
En moins, primes non-assurées..... 38,263 00
Primes renouvelées..... 1,372 62 — 39,635 62
Primes nettes..... $180,785 88
Primes insertion.....
Portes payées, savoir :
Sur les risques d'incendie..$28,315 27
Sur les risques de mer..... 31,156 17
Sur les risques de rivières..... 22,252 42
$81,713 86
Réassurances..... $36,113 66
Quittes pour cent remboursés..... 4,748 42
40,862 08
Primes remboursées..... 10,754 54
Taxes et licences des Etats Unis, et droit de vie et de l'Etat..... 10,979 62
Frais, pertes, intérêts, dividende scrip, escompte et intérêt en moins..... 26,762 70 — 148,359 94
Montant net des primes participant..... $ 68,426 20
L'actif de la Compagnie consiste en :
Effets pour primes..... $ 64,066 66
Effets garantis par actions..... 22,371 00
Placé en actions de chemins de fer..... 22,311 00
Placé en bons de la ville..... 71,401 50
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle..... 72,823 00
Prêts sur garanties..... 16,427 76
Prêts sur hypothèques..... 16,587 40
Bons du Dry Dock Vallette..... 1,275 00
Le comité intérieur est une opinionnante tirée des livres de la Compagnie.
C. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.
État de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 10 décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans
Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 5 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de Scrip non réclamés et non payés de plus de dix ans de dividende-scrip de vingt-cinq cents pour cent sur le montant net des primes payées, pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera mis des certificats, pour ledit dividende, à partir du dimanche 4 courant, aux divers porteurs.
DIRECTEURS :
J. Lemoyne, D'que Bouligny
A H D'Mon, John Gaudin, Ouer Gaillard
A. Mitchelmyer, J. A Bouligny, T. Avendano
A Bidault, A. Coutin, J. Le Maistre
A. V. de la Croix, Jr. de 2 Martin, J. Wolfe
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
F. CHAS. CUVELLIER,
Notaire Public.
Les directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera mis des certificats à partir de 2 février prochain.
Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, President.
J. F. ROUX, Secrétaire.
ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans
Assermenté et souscrit devant moi, ce 10 mars 1866.
EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.
Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net de participant des primes pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera mis des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 3 juillet prochain.
Les certificats-scrip mis pour l'année 1866 seront payés et seront payés en outre six pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip non encore payés, à dominant lundi du mai 1866, aux porteurs desdits certificats en à leurs ayants-cause.
CHARLES BRIGGS, President.
A. ARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.
DIRECTEURS :
Charles Briggs, Archibald Montgome y,
Aut. Carrière, Henry J. Vose,
Jacques A. Fredick, Jos. Hernandez,
Simon Pfisher, R. Marquez,
S. Brugier, Alfred Delhonde
E. Cramer, Chs. Weinhaus,
Charles Leslie, A. Lecount,
J. Jas S. Manzel, Frank Williams,
F. Anderson, Thomas Byrne,
Alfred Kenny, John Thornhill
A. R. Montgomery, W. A. Violet
A. Fredick Jr., D. Fitzpatrick
A. F. Robinson, Hugh McDonald,
Geo. W. Dunlear, Marion J. Phelps
E. F. Bouchelle, Wm. H. Pinckard
George W. Young, Henry H. Bryan
L. L. Wooldridge.
19 nov—1m

VENTE DE CONSTABLE.
J. Frigolo vs Salvador Prats.
COUR DU QUARTIÈME JUGE DE PAIX—Paroisse d'Orléans—No 21,715—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable Antoine Nuvant, Quatrième Juge de Paix, dans et pour la Paroisse susdite, je vendrai à l'enchère publique, Lundi, le 17 décembre 1866 et heure ainsi des certificats, pour ledit dividende, à partir du dimanche 4 courant, aux divers porteurs.
DIRECTEURS :
J. Lemoyne, D'que Bouligny
A H D'Mon, John Gaudin, Ouer Gaillard
A. Mitchelmyer, J. A Bouligny, T. Avendano
A Bidault, A. Coutin, J. Le Maistre
A. V. de la Croix, Jr. de 2 Martin, J. Wolfe
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
F. CHAS. CUVELLIER,
Notaire Public.
Les directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera mis des certificats à partir du 2 février prochain.
L'intérêt de six pour cent de sur les certificats (non encore payés des 1865, seront payés aux détenteurs de leurs susdits certificats, à partir du dimanche lundi du mars.
—DIRECTEURS—
A. Rodrigues, J. M. Caballero,
G. W. Sabouch, Wm. Harris,
George Urquhart, Jos. Dupuydt,
J. A. Walsh, A. Delhonde,
W. F. Vredenburgh, Jos. Claverie,
F. Bailly Blanchard Jr., J. M. Lapeyre,
Jas. Sax. Jules Tuyes.
19 nov—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA
Nlle-Orléans.
DUZIÈME ÉTAT ANNUEL.
Au coin des rues Camp et Gravier.
CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.
Total des primes reçues pendant l'année expirée le 31 février 1866.....$ 268,549 64
Reçu—primes d'incendie.....$ 208,455 68
do de marine..... 156,702 71
Primes de rivières..... 36,391 45
$ 401,549 80
En moins, primes remboursées $ 3,000 00
do primes non expirées.. 51,600 00
$ 55,600 00
Montant net des primes..... $ 345,951 41
Portes par l'incendie..... $ 66,345 64
Portes sur mer..... 131,302 52
Portes sur les rivières..... 215,196 62
$ 412,845 38
Réassurances..... 36,239 24
Dépenses générales, taxes, intérêt, profits et pertes..... 149,313 13 — 185,552 37
Bénéfice net..... $ 164,018 —
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Placé en propriétés foncières..... $ 87,865 68
Placé en hypothèques sur propriétés foncières. 56,352 68
Placé en bons de la ville et autres..... 191,300 00
Placé en actions de banques..... 195,199 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance..... 119,464 00
Prêts garantis..... 15,450 00
Effets..... 35,374 51
Primes en voie de perception..... 127,179 16
En caisse..... 204,140 2
$ 877,830 06
Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, President.
J. F. ROUX, Secrétaire.
ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans
Assermenté et souscrit devant moi, ce 10 mars 1866.
EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.
Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net de participant des primes pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera mis des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 3 juillet prochain.
Les certificats-scrip mis pour l'année 1866 seront payés et seront payés en outre six pour cent d'intérêt, sur lesdits certificats de scrip non encore payés, à dominant lundi du mai 1866, aux porteurs desdits certificats en à leurs ayants-cause.
CHARLES BRIGGS, President.
A. ARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.
DIRECTEURS :
Charles Briggs, Archibald Montgome y,
Aut. Carrière, Henry J. Vose,
Jacques A. Fredick, Jos. Hernandez,
Simon Pfisher, R. Marquez,
S. Brugier, Alfred Delhonde
E. Cramer, Chs. Weinhaus,
Charles Leslie, A. Lecount,
J. Jas S. Manzel, Frank Williams,
F. Anderson, Thomas Byrne,
Alfred Kenny, John Thornhill
A. R. Montgomery, W. A. Violet
A. Fredick Jr., D. Fitzpatrick
A. F. Robinson, Hugh McDonald,
Geo. W. Dunlear, Marion J. Phelps
E. F. Bouchelle, Wm. H. Pinckard
George W. Young, Henry H. Bryan
L. L. Wooldridge.
19 nov—1m

INSURANCES.
SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE
Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.
NEW ORLEANS, MAY 21, 1866.
The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company, on the 30th day of April, 1866.
Marine.....$ 382,134 71
Fire.....139,308 15
River.....580,849 50
$1,102,292 46
Amount of Earned Premiums.....
Losses paid and estimated
Fire Losses.....$ 24,027 06
Marine..... 79,946 [illegible]
River..... 302,243 [illegible]
Paid Discounts, line of scrip 79,[illegible]
Paid Taxes..... 35,[illegible]
Paid commissions..... 61,207 21
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c..... 149,168 60 — 678,790 21
Net Profits..... $ 397,761 25
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend..... $ 694,711 00
The Company have the following Assets :
Notes secured by mortgages..... $ 98,645 00
Loans on pledge of stocks..... 38,954 [illegible]
Bills Receivable..... 81,134 51
Real Estate..... 50,000 00
Invested in Consolidated and City Bonds 76,000 00
Invested in Bank Stocks..... 90,300 00
Foreign and Domestic Scrip and Script Account..... 68,220 20
Cuelette Dry Dock Company..... 1,271 00
Due for Premiums in course of collection..... 105,[illegible]
Cash on hand..... 207,430 52
$847,190 [illegible]
The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS
Sworn to and subscribed before me this 21st day of May, 1866.
G. H. BRAUDIN,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.
The Company will pay interest at 6 per cent in cash on all the Certificates of Scrip in the Company, outstanding thereof, on and after the second Monday in July next.
The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866; for which certificates will be